

MINISTÈRE DES RÉGIONS LIBÉRÉES
Service de la Reconstitution Foncière et du Cadastre
de la Somme

PLAN GÉNÉRAL D'ALIGNEMENT de la Commune de MAUREPAS

Levé par M. Mathiot, Géomètre

PLAN D'ENSEMBLE

1923

LÉGENDE

- Canalisation de 80^{cm} existante
- d° projetée
- Canalisation de 60^{cm} existante
- Bonne fontaine
- Abreuvoir
- Robinet vanne

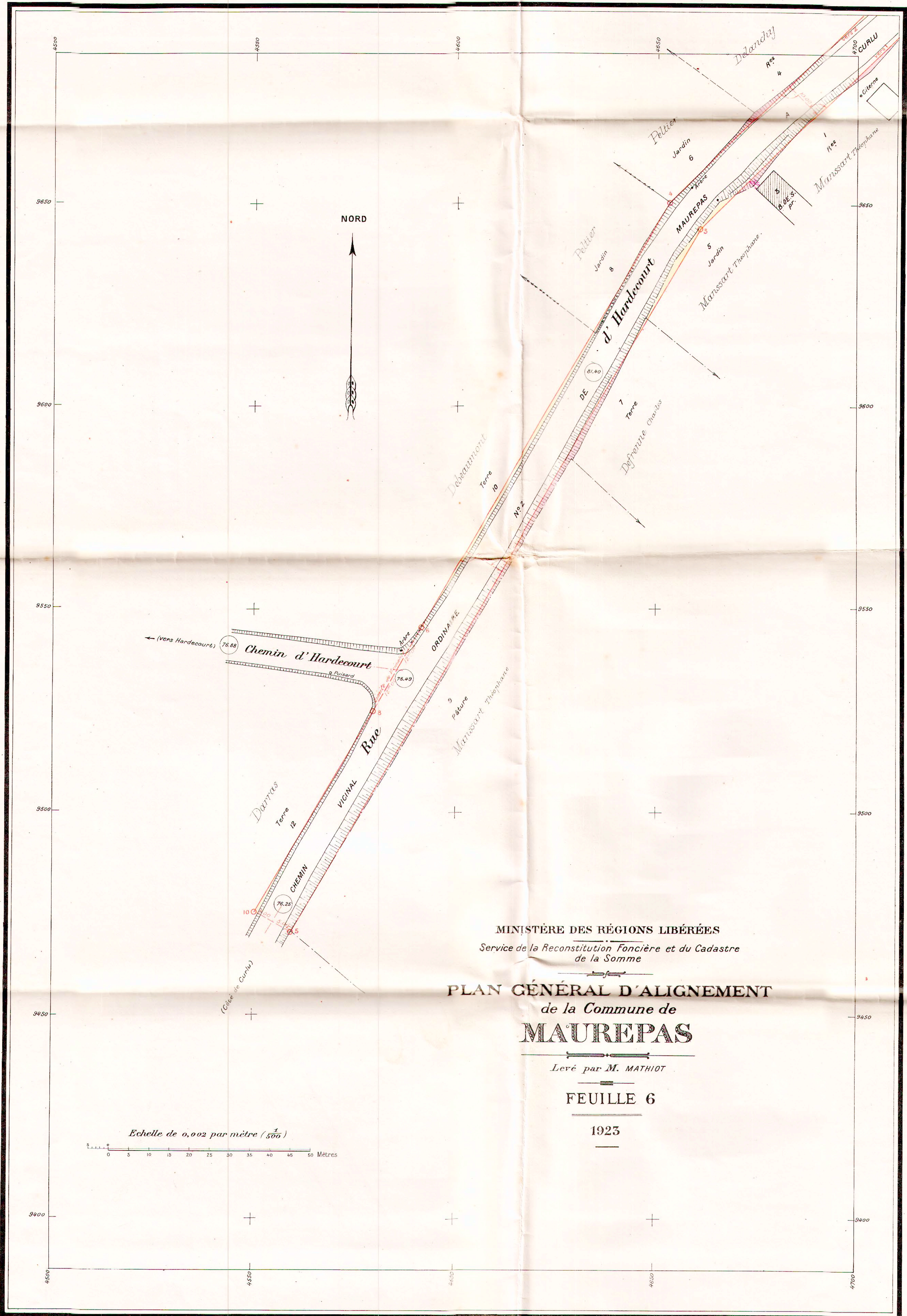
NORD

LÉGENDE

- Bâtiment public
- d° en ruines
- Bâtiment privé
- d° en ruines
- Hare
- Trellage

TABEAU DES RUES ET PLACES

Désignation des Rues et Places	N° des Alignements	Rues empruntant les Rues	Feuilles du plan
Voirie Vicinale			
GRANDE VICINALITÉ			
RUE DE COMBLES	1 a 19 - 2 a 16	C.C. n°146 de Combles à Estrées Denicourt	1 - 2
RUE NEUVE	1 a 15 - 2 a 12	d°	1 - 3
PETITE VICINALITÉ			
RUE D'EN BAS	1 a 7 - 2 a 10	C.V. n°1 de Maurepas à Cléry	4 - 5
RUE DE LA TERRIERE	1 a 11 - 2 a 8	d°	5
RUE DU QUAY	1 a 15 - 2 a 16	C.V. n°2 de Maurepas à Cléry	1 - 3
RUE D'ENFER	1 a 7 - 2 a 10	d°	3 - 4
RUE D'HARDECOURT	1 a 5 - 2 a 10	d°	4 - 6
RUE DE L'ÉGLISE	1 a 13 - 2 a 22	C.V. n°6	3 - 5
RUE DE GUILLEMONT	1 a 15 - 2 a 14	C.V. n°7 de Maurepas à Cléry	4
Voirie Urbaine			
RUE MANCORIN	1 a 7 - 2 a 3	Voirie urbaine	5
RUE DE LA CHAPELLE LORETTE	1 a 7 - 2 a 2	d°	2
RUE MON AMI	1 a 7 - 2 a 3	d°	5
RUE DES BUTTES	1 a 7 - 2 a 10	d°	3 - 5
RUE MONTPEULE	1 a 11 - 2 a 10	d°	3
RUE BORDON	1 a 5 - 2 a 3	d°	1
PLACE PUBLIQUE	1 a 5 - 2 a 3	d°	1
PLACE DE L'ÉGLISE	1 a 11 - 2 a 10	d°	3
RUE MARDI-GRAS	1 a 7 - 2 a 10	d°	5
RUE NEUVE (Tour du Puits)	1 a 11 - 2 a 10	d°	3
RUE DE COMBLES	1 a 15 - 2 a 12	d°	1
RUE D'ENFER	1 a 7 - 2 a 10	d°	3



MINISTÈRE DES RÉGIONS LIBÉRÉES
Service de la Reconstitution Foncière et du Cadastre
de la Somme

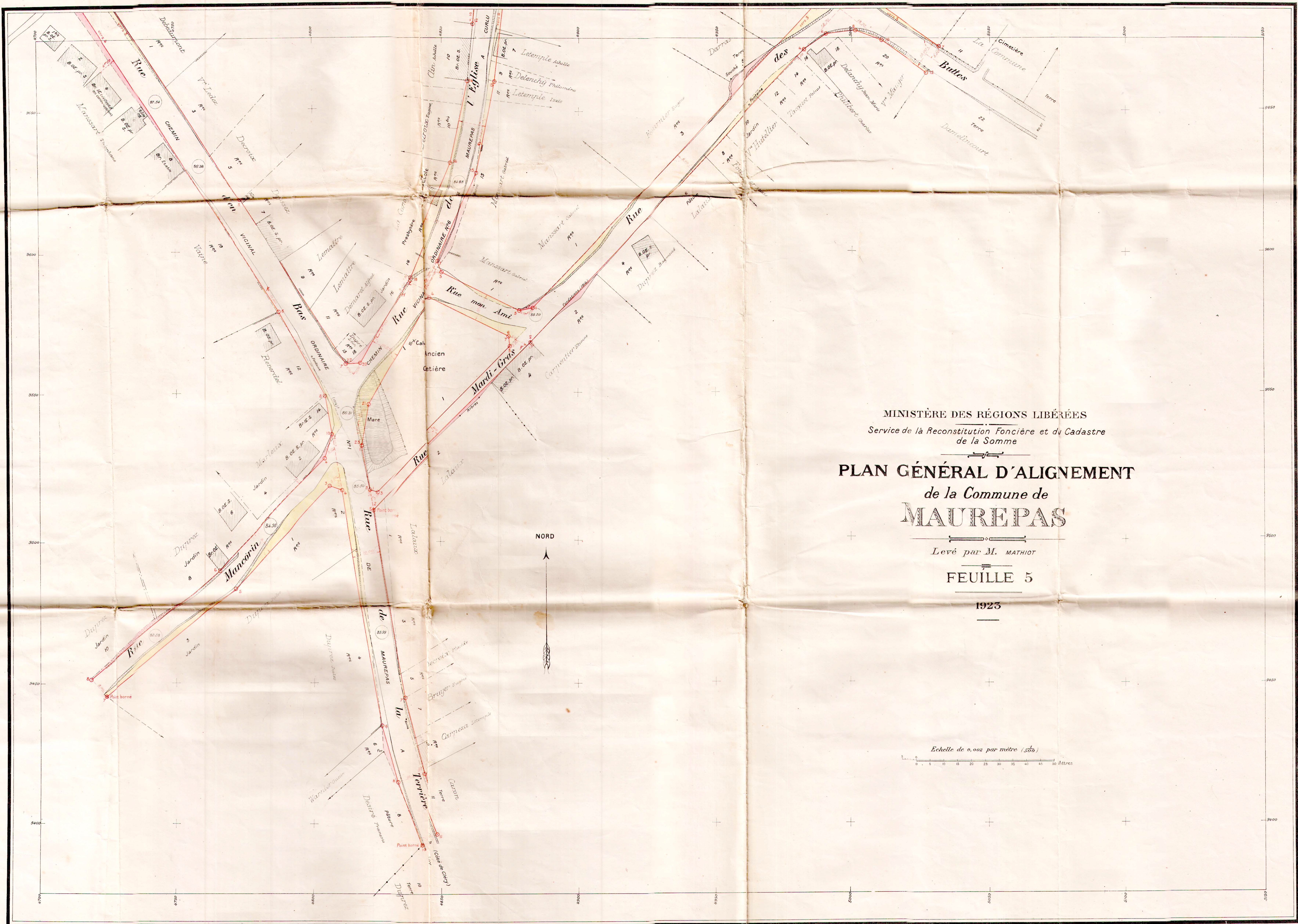
PLAN GÉNÉRAL D'ALIGNEMENT de la Commune de MAUREPAS

Levé par M. MATHIOT

FEUILLE 6

1923

Echelle de 0,002 par mètre ($\frac{1}{500}$)
0 5 10 15 20 25 30 35 40 45 50 Mètres



MINISTÈRE DES RÉGIONS LIBÉRÉES
Service de la Reconstitution Foncière et du Cadastre
de la Somme

PLAN GÉNÉRAL D'ALIGNEMENT de la Commune de MAUREPAS

Levé par M. MATHIOT

FEUILLE 5

1923

Echelle de 0.002 par mètre (3750)
0 5 10 15 20 25 30 35 40 45 50 Mètres

MINISTÈRE DES RÉGIONS LIBÉRÉES
Service de la Reconstitution Foncière et du Cadastre
de la Somme

PLAN GÉNÉRAL D'ALIGNEMENT
de la Commune de
MAUREPAS

Levé par M. MATHIOT

FEUILLE 4

1923

NORD

Echelle de 0,002 par mètre ($\frac{1}{500}$)

0 5 10 15 20 25 30 35 40 45 50 Mètres



MINISTÈRE DES RÉGIONS LIBÉRÉES
Service de la Reconstitution Foncière et du Cadastre
de la Somme

PLAN GÉNÉRAL D'ALIGNEMENT
de la Commune de
MAUREPAS

Levé par M. MATHIOT

FEUILLE 3

1923

NORD

Echelle de 1:500 par mètre (1/500)

MINISTÈRE DES RÉGIONS LIBÉRÉES
Service de la Reconstitution Foncière et du Cadastre
de la Somme

PLAN GÉNÉRAL D'ALIGNEMENT de la Commune de MAUREPAS

Levé par M. MATHIOT

FEUILLE 1

1923

NORD

LÉGENDE

- Bâtiment Public
- d° d° en ruines
- Bâtiment Privé
- d° d° en ruines
- OE. Rez-de-chaussée
- 1E. Construction de 1 Etage
- 2E. d° de 2 Etages
- PT. d° en pierre de taille
- Br. d° en brique
- B. d° en bois
- To. d° en torchis
- S. d° en bon état (solide)
- M. d° médiocre
- V. d° vétuste
- pr. d° provisoire
- Treillage
- Haie
- Alignement ancien conservé ou
Alignement nouveau projeté.
- Alignement ancien à modifier.
- Terrain à réunir à la Voie Publique
ou à acquérir par la Commune.
- Terrain à retrancher de la Voie Publique.
- Limite de Voirie.

Echelle de 0,002 par mètre (1/500)

0 5 10 20 30 40 50 mètres